



La gestion responsable
des matières résiduelles:
un choix profitable
pour tous!

RAPPORT
ANNUEL
2022





MOT DU PRÉSIDENT

Dans un contexte d'inflation, mais aussi d'économie circulaire, de modernisation de la collecte sélective et de bannissement du plastique à usage unique, le Complexe fait face à un défi de taille pour gérer de façon responsable les matières résiduelles produites sur leur territoire. Aujourd'hui, la notion de gestion des matières résiduelles va bien au-delà de l'enfouissement et du pouvoir des municipalités. Elle privilégie l'application des 3RV : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage et la Valorisation des matières résiduelles. Vient ensuite l'élimination, mais comme mesure de dernier recours.

L'alliance ensachée dans l'entente intermunicipale des 25 municipalités membres est un atout majeur pour celles-ci et ses concitoyens. Opérer un site d'enfouissement public comme celui du Complexe est bien différent d'un site à but lucratif. Notre mission se résume à mettre en place des mesures de valorisation et à les exécuter dans le respect de l'environnement afin de réduire au maximum l'enfouissement de matières résiduelles tout en tenant compte de la capacité de payer de nos membres.

Par l'adoption du règlement du Plan de gestion des matières résiduelles conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides avec ses 26 mesures démontre une volonté politique orientée vers la réduction de l'enfouissement.



Pour conclure, j'aimerais remercier les membres du conseil d'administration et adresser également des remerciements particuliers à tous nos employés pour leur excellent travail.

Frédéric Broué
Président



MOT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2023 a été une année de changement pour la direction générale par le départ de M. Marc Forget et ma nomination à titre de directrice générale adjointe. C'est avec enthousiasme et honneur que j'ai accepté de diriger cette formidable organisation publique formée de 25 municipalités et villes.

J'ai l'intention de relever ce défi en travaillant de concert avec l'équipe de travailleurs et les élus afin de poursuivre cette ultime mission de réduction de l'enfouissement. Les réalisations, services et infrastructures, mis en place depuis les dernières années, placent le Complexe environnemental de la Rouge (CER) en excellente position relativement à la performance en valorisation et à la protection de l'environnement, et ce, au bénéfice de ses membres. Je suis consciente que les défis de 2023 et des prochaines années sont élevés et notamment sur le plan des ressources humaines et des ressources financières. C'est pour ces raisons que je compte sur la collaboration de tous, élus et travailleurs, afin de démontrer l'efficacité et la fiabilité du secteur municipal et public dans le domaine de l'environnement.

Aujourd'hui, enfouir pour sauver de l'argent, pour les membres du CER, est bien révolu. En effet, les élus ont pris cette décision en étant conséquent des investissements faits depuis les dernières années axés sur la valorisation des matières et également sur les ambitions pour l'organisme intermunicipal que nous sommes qui doit être un leader et une vitrine inspirante pour ses membres municipalités, villes et MRC et également pour d'autres régions de la province.

Bonne lecture !



Marlène Perrier
Directrice générale



ABRÉVIATION

CDER	Corporation de développement économique de la Rouge
CER	Complexe Environnemental de la Rouge
CH ₄	Méthane
CSA	Association canadienne de normalisation
ICI	Industries, Commerces et Institutions
FARR	Fonds d'appui au rayonnement des régions
FMV	Fonds municipal vert
FUG	Facture d'utilisation globale
ISÉ	Information, sensibilisation et éducation
LES	Lieu d'enfouissement sanitaire
LET	Lieu d'enfouissement technique
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRC	Municipalité régionale de comté
MRCAL	MRC d'Antoine-Labelle
MRCDL	MRC des Laurentides
OER	Objectif environnemental de rejet
PGMR	Plan de gestion des matières résiduelles
PTMOBC	Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage
RDD	Résidus domestiques dangereux
RIDR	Régie intermunicipale des déchets de la Rouge maintenant appelé Complexe environnemental de la Rouge (CER)
SEL	Synergie Économique des Laurentides
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail



Réalisation 2022

- **Janvier 2022** - Adoption du règlement # 51 - Emprunt pour la construction d'une rampe de chargement au centre de transbordement des matières recyclables au montant de 444 000 \$.
- **Février 2022** – Offre d'achat pour le 14 271, route 117 sud à 235 000 \$.
- **Mars 2022** - Abroger le règlement # 51 - Emprunt pour la construction d'une rampe de chargement au centre de transbordement des matières recyclables.
- **Mars 2022** - Adoption du règlement # 52 - Emprunt pour la construction d'une rampe de chargement au centre de transbordement des matières recyclables pour un montant de 662 000 \$.
- **Avril 2022** - Vente de la propriété du 14 271 route 117, Rivière-Rouge, pour un montant final de 220 000 \$.
- **Avril 2022** – Octroi des contrats en architecture (PLA Architecte inc.) et ingénierie (LH2 inc. Services professionnels) pour la construction du magasin de réemploi.
- **Avril 2022** – Adoption du règlement numéro 54 décrétant un emprunt de sept cent mille dollars (700 000,00\$) pour l'achat d'une excavatrice (pelle mécanique) neuve, année 2022, de marque John Deere, modèle 350P ou son équivalence.
- **Mai 2022** - Mandat d'analyse à la direction générale pour évaluer des mesures incitatives et coercitives pour diminuer l'enfouissement et améliorer la qualité des matières.
- **Mai 2022** – Envoi d'une demande aux autorités concernées pour diminuer le suremballage.
- **Juin 2022** – Achat d'un camion GMC, année 2019, modèle Sierra K2500, au coût de 54 995 \$.
- **Juin 2022** - Acquisition d'une excavatrice (pelle mécanique), Caterpillar, modèle 336-08, année 2022 pour un prix de 668 704,50 \$ et vente de l'excavatrice John Deere, 350 DLC pour un prix de 40 241,25 \$.
- **Juillet 2022** – Construction de la rampe de chargement
- **Juillet 2022** - Entente de principe avec Modulable Inc. qui autorise la RIDR à déplacer la barrière existante et utiliser le chemin d'accès pour parvenir au terrain du magasin de réemploi. Afin d'officialiser le tout, une entente sera signée pour la servitude de droit de passage.
- **Septembre 2022** – Achat du terrain de la CDER pour la construction du magasin de réemploi.
- **Septembre 2022** – Avis d'intention de la Régie de collecte environnementale de la Rouge pour acquérir une partie de terrain de la Régie.
- **Septembre 2022** – Application de pénalités sur les matières reçues non-conformes pour les déchets, les matières organiques, ainsi que la matière reçue des écocentres, à partir du 1^{er} septembre 2023.
- **Septembre 2022** - Démission du directeur général, M. Marc Forget.
- **Septembre 2022** – Nomination de Mme Marlène Perrier, à titre de directrice générale par intérim.
- **Septembre 2022** – Installation de filets protecteurs pour réduire l'impact des papiers.
- **Novembre 2022** – Financement de projets-pilotes pour améliorer la qualité des matières.
- **Novembre 2022** – Nomination de Mme Manon Lachaine, à titre de directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.
- **Novembre 2022** – Réception de l'avis de conformité de Recyc-Québec du projet de plan de gestion des matières résiduelles révisé des MRC Antoine-Labelle et des Laurentides 2022-2029.



DÉVELOPPEMENT

PGMR conjoint 2022-2029 des MRC d'Antoine-Labelle et des Laurentides

Le Complexe s'est vu confier le mandat de révision du PGMR conjoint 2022-2029 avec les 2 MRC, la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre (RIDL) ainsi que la Ville de Rivière-Rouge. Les principales activités ont été les suivantes en 2022 :

- ✓ Révision du PGMR conjoint 2022-2029
 - Élaboration des mesures et actions
 - Organisation et tenue de quatre consultations publiques
 - Adoption du règlement de PGMR par la MRC des Laurentides en décembre (sera suivie par la MRC d'Antoine-Labelle en janvier 2023)
- ✓ Activité : Information – Sensibilisation - Éducation (ISÉ) (communiqués dans les médias)
- ✓ Rencontre sur ZOOM de tous les membres du comité et des rencontres téléphoniques

Membres du comité d'élaboration du PGMR conjoint 2022-2029 :

Mme Lucie Bourque
Directrice générale
Ville de Rivière-Rouge

Mme Emmanuelle Marcil
Directrice générale adjointe
MRC d'Antoine-Labelle

Mme Mariève Garceau
Agente de communication
Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre

Mme Roxanne Mailhot
Spécialiste en gestion des matières résiduelles
MRC des Laurentides

Mme Rose-Marie Schneeberger
Conseillère au développement
Complexe environnemental de la Rouge

Mme Marlène Perrier

Directrice générale et secrétaire-trésorière
Complexe environnemental de la Rouge



Matières organiques (mesures 13 du PGMR)

	Tonnage	Taux de détournement
L'ASCENSION	96	29%
LA MACAZA	119	38%
LAC SAGUAY	62	30%
NOMININGUE	390	43%
RIVIÈRE-ROUGE	545	37%
AMHERST	196	30%
ARUNDEL	57	33%
BRÉBEUF	111	36%
HUBERDEAU	88	32%
IVRY-SUR-LE-LAC	55	31%
LA CONCEPTION	174	29%
LA MINERVE	194	30%
LABELLE	274	26%
LAC-SUPÉRIEUR	211	27%
LAC-TREMBLANT-NORD	5	9%
LANTIER	39	
MONTCALM	63	31%
MONT-TREMBLANT	936	26%
MONT-BLANC	368	27%
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS	1072	28%
SAINTE-LUCIE DES LAURENTIDES	136	24%
VAL-DAVID	601	35%
VAL-DES-LACS	81	24%
VAL-MORIN	335	31%
TOTAL	6208	



Site de compostage du CER



Aire de maturation

Les tonnages détournés de l'enfouissement ont diminué en 2022 comparativement à 2021, 6208 tonnes au lieu de 6556 tonnes en 2021 de matières organiques, une diminution de près 6%. La différence se situe au niveau des municipalités desservies par la Régie intermunicipale des Trois Lacs qui ont rencontré plusieurs défis de main-d'œuvre en 2022.



Distribution de compost



Plus de 998 t.m. de compost « tout usage » (qualité potager) ont été distribuées gratuitement à 21 municipalités pour remise aux citoyens et utilisation dans leurs travaux horticoles. Ces municipalités ont soit organisé une journée de distribution ou un accès à du compost pendant une période donnée. Ce service a été fort apprécié par les citoyens.

Également, un projet pilote a permis de remettre à un agriculteur de Brébeuf environ 81 tonnes de compost.



Patrouille verte du CER (mesure 14 du PGMR)



De gauche à droite : Lou Séguin, Emrick Vienneau, Serge Normandeau et Cassandre Séguin

Pour une sixième année consécutive, la patrouille verte a visité durant l'été 2022 les résidents des municipalités de Brébeuf, Labelle, Lac-Saguay, La Conception, Nominuingue et Rivière-Rouge pour sensibiliser la population à la récupération des matières recyclables et des matières organiques. Plus de 3 150 personnes ont été sensibilisées en personne soit environ 37 % de toutes les résidences visitées (8642). Chacun des bacs était inspecté et un accroche-porte était laissé en présence ou absence des résidents. De plus, pour les bacs dont la qualité des matières étaient non-conformes, un autocollant indiquant le type de matières (déchets, matières organiques ou matières recyclables) était apposé sur les bacs. Pour les municipalités de La Conception et Nominuingue, un autocollant pour chacun des bacs était collé sur la façade avant.

Toutes les municipalités ont bénéficié d'une aide financière de l'ordre de 1 826 \$ du programme Emplois Été Canada 2022 et les municipalités du sud de la MRC d'Antoine-Labelle d'un montant supplémentaire de 3 536 \$ de Tricentris. Bravo aux quatre patrouilleurs qui ont fait preuve de professionnalisme et de persévérance tout au long de l'été et acquis une belle expérience.



Service de collecte personnalisé (mesure 25 du PGMR)

La Collecte personnalisée réalisée par la Régie de collecte environnementale de la Rouge (RCER) a permis pour les municipalités de Nominique, Rivière-Rouge, La Macaza, Lac Sagouay, Labelle et La Minerve une récupération totale pour l'année 2022 de 3474 kg de pellicules plastiques et 6466 kg de polystyrène. Si on considère le facteur d'équivalence, seulement avec la récupération du polystyrène pour l'année, 219 844 kg de déchets (environ 35 camions) ont été détournés de l'enfouissement.



Sacs de polystyrène (styromousse)

Le polystyrène acheminé au CER est transféré à Zone Emploi qui le transforme et le compacte en petits boudins pour être finalement recyclé chez Éco-captation.



Polystyrène (styromousse) transformé

À noter qu'environ **95%** des coûts reliés à ce projet, collecte, transport, conditionnement et traitement sont assujettis au remboursement des municipalités par le Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables de Recyc-Québec. Au final, en plus d'offrir un service personnalisé et de créer de l'emploi dans notre région, le projet permet de détourner des matières de l'enfouissement.

Mission Recyclage Compostage Laurentides (mesure 15 du PGMR)

Ce projet est porté par Synergie Économique Laurentides, en collaboration avec les 8 MRC/Ville de la région administrative des Laurentides, et financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Pour la MRC d'Antoine-Labelle, le CER gère le programme pour les deux régies incluant la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre. Chaque régie met à contribution un(e) agent(e) de sensibilisation (Francis Pepin pour le secteur de la Rouge et Mariève Garceau pour le secteur de la Lièvre).

Mission Recyclage Compostage Laurentides a comme objectif d'augmenter le taux de récupération des matières recyclables et organiques générées par les ICI (Industries, Commerces et Institutions). Dans cette perspective, l'équivalent d'un agent de sensibilisation par MRC est disponible pour rencontrer les ICI et les aider dans l'optimisation de leur gestion des matières résiduelles afin de réduire la quantité de déchets destinés à l'enfouissement.

En 2022, les visites ont continué dans les commerces du secteur, ainsi que quelques écoles.



Un des lauréat - 2022

Projet de valorisation des biogaz (mesure 24 du PGMR)

Durant l'année 2022, plusieurs échanges ont eu lieu avec l'entreprise Hydro-Mega concernant la possibilité de valoriser les biogaz en gaz naturel renouvelable (GNR). Comme la vision du Complexe est de réduire l'enfouissement, les matières organiques sont de plus en plus détournées ce qui contribue à la diminution des biogaz et donc au potentiel de les valoriser.

Mise à jour du plan d'action 2022-2024

En novembre 2022, le conseil d'administration a mis à jour le plan d'action pour la période 2022-2024.

Voici les ajustements :

- Mise à jour de l'échéancier de certains objectifs
- Ajustements au niveau des moyens
 - ✓ Pénalités
 - ✓ Ticket modérateur
 - ✓ Financement de projets-pilotes.

Demande de changement de nom

Le processus est toujours en cours pour le changement de nom. Le nouveau nom, Complexe environnemental de la Rouge (CER) est maintenant une source d'inspiration pour ses membres et pour les citoyens. Le mot déchet a été mis à la poubelle, enfin.



Nouveau logo

Subvention de Recyc-Québec (mesure 6 du PGMR)

Dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois de Recyc-Québec pour un montant total de 360 000\$. La convention a été signée en 2022.

Ce montant est divisé entre les 4 projets suivants :

- Complexe Environnemental de la Rouge : subvention de 134 500\$ pour la construction d'un magasin de réemploi de résidus de CRD en majorité du bois et d'une dalle de béton;
- Ville de Rivière-Rouge : subvention de 45 500\$ pour la construction d'un bâtiment de réemploi à leur écocentre de Sainte-Véronique;
- Municipalité de Nominique : subvention de 90 000\$ pour un nouvel écocentre et bâtiment de réemploi;
- Municipalité de L'Ascension : subvention de 90 000\$ pour un nouveau bâtiment de réemploi.

Afin d'obtenir la subvention, tous les projets devront être complétés au plus tard le 30 juin 2024.

Acquisition d'un terrain pour la construction du magasin de réemploi de résidus de CRD (mesure 6 du PGMR)

La demande de lotissement pour l'acquisition du terrain a été acceptée par la MRC d'Antoine-Labelle en septembre 2022, il ne reste que l'approbation du MAMH pour acquérir une partie du terrain de la Corporation de Développement économique de la Rouge.



LES OPÉRATIONS

Traitement des lixiviats

L'opération liée au traitement des lixiviats a été produite en ligne avec nos obligations tout au long de la saison de traitement 2022 soit de juin à novembre. Une quantité de **25 088 m³** a été traitée et retournée dans l'environnement.

La dépense énergétique demandée pour les aérateurs a été de 88 969,40 \$ au total, comparativement à 93 912 \$ en 2021.

Écocentre du Complexe environnemental

En 2022, avec l'apport de citoyens, de commerces et d'entrepreneurs, **3 021** tonnes de matières ont été détournées de l'enfouissement, une diminution de près de **11 %**, pour un total de visites de **6 439**.

Année	Visite	Tonnage
2016	3 766	1 772
2017	4 358	2 316
2018	4 264	1 876
2019	5 099	2 091
2020	5 840	2 411
2021	7 197	3 387
2022	6 439	3 021



Enfouissement

Un volume total de **19 784** tonnes a été enfoui en 2022 comparativement à **20 913** en 2021, ce tonnage inclut les municipalités, les commerces, les institutions, les citoyens, ainsi que les entreprises.

Volume d'enfouissement par ville / municipalité

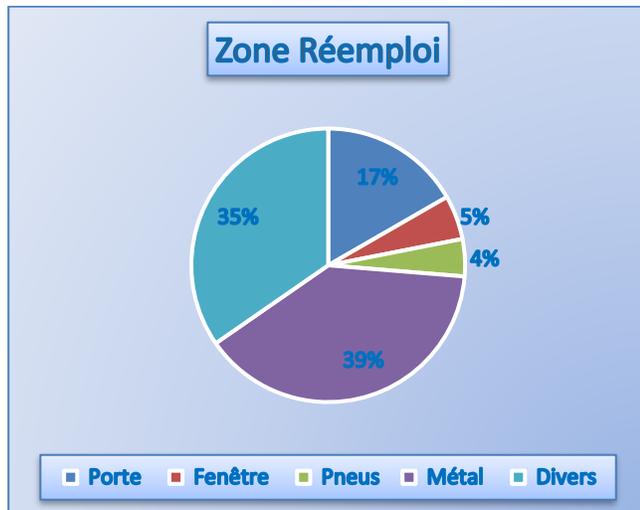
MRC LAURENTIDES	2022	2021
Amherst	545	558
Arundel	135	139
Barkmere	43	49
Brébeuf	229	238
Huberdeau	223	237
Ivry-sur-le-Lac	144	147
La Conception	514	554
La Minerve	527	582
Labelle	1058	1 012
Lac-Supérieur	684	723
Lac-Tremblant-Nord	66	55
Lantier	394	424
Mont-Tremblant	3225	3 410
Montcalm	162	173
Mont-Blanc	1168	1 103
Sainte-Agathe-des-Monts	3224	3 241
Sainte-Lucie-des-Laurentides	514	500
Val-David	1308	1 357
Val-des-Lacs	309	344
Val-Morin	862	916
TOTAL	15 334	15 764
MRC ANTOINE-LABELLE	2022	2021
L'Ascension	267	280
La Macaza	253	280
Lac-Saguay	173	164
Nomingue	675	613
Rivière-Rouge	1148	1 092
TOTAL	2 515	2 428
GRAND TOTAL	17 849	18 193

Si on compare seulement le tonnage des municipalités de la MRC des Laurentides et les 5 municipalités de Rouge La Vallée, on remarque une diminution de **344** tonnes.

La capacité des cellules 1 à 6 estimée de 900 000 m³ est utilisée à 62 % avec **554 365 m³**. Le FUG moyen est de l'ordre de **874 kg / m³**. Pour l'année 2021, le FUG était de **876 kg / m³**.

Réemploi des matériaux de construction

Encore cette année, notre petit centre de réemploi fait des heureux en permettant aux citoyens de se procurer à coût minime des fenêtres, des portes, des pneus, etc. Plus de **385** personnes se sont procuré des matières dans la zone réemploi en 2022.



Écocentres de la MRC des Laurentides

Le tonnage des neuf écocentres de la MRC des Laurentides a augmenté considérablement à cause du broyage des branches suite aux vents violents du printemps, avec plus de 2 200 tonnes.

Il faut également noter le travail important des préposés et de l'entrepreneur qui assure les levées et transports qui font en sorte que ce secteur de valorisation livre la marchandise.

Année	Nombre de visite	Tonnage enfoui	Tonnage valorisé	% de valorisation
2016	51 043	1 716	6 043	77,88%
2017	50 453	1 564	6 309	80,13 %
2018	47605	1 518	6 557	81,20 %
2019	61 435	2 116	7 211	77,31 %
2020	72 254	2 418	8 420	77,69 %
2021	83 565	2 761	7 915	74,14 %
2022	82 005	2 281	10 315	81,89 %

Écocentres de la Rouge

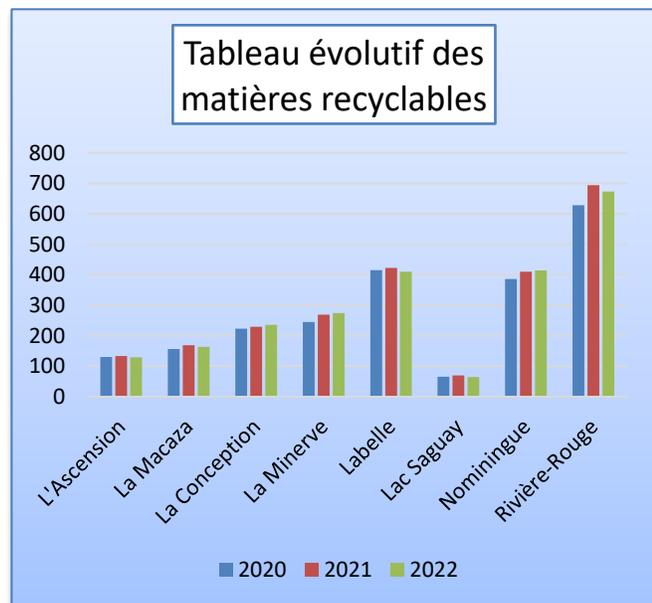
Deux types d'écocentres sont en opération soit un écocentre mobile et quatre écocentres locaux (implantés graduellement de 2016 à 2022). Les municipalités de L'Ascension, La Macaza et Rivière-Rouge disposent d'un écocentre local ou un tonnage de 879 a été disposé, pour un taux de valorisation de près de 75 % comparativement à 77,7% en 2021.

La municipalité de Nominigüe, quant à elle, dispose d'un écocentre mobile dont 285 tonnes ont été disposées, pour un taux de valorisation de plus 63 % comparativement à 61,5 % en 2021.



Transbordement des matières recyclables

La quantité de matières recyclables récupérées est très comparable à l'année 2021 pour toutes les municipalités.



Visites au site

Sept groupes de personnes ont visité les installations du Complexe environnemental : les élèves de l'école Odysée de Mont-Tremblant, Zone-Emploi, le comité consultatif en environnement de la municipalité de Sainte-Lucie-des-Laurentides, des membres du CA du CER, membres des patrouilles vertes du territoire, l'Association Alpha-Laurentides et des bénévoles du marathon Desjardins de la Vallée de la Rouge.



Rampe de chargement (mesure 11 du PGMR)

À partir du 1^{er} janvier 2023, le Complexe environnemental de la Rouge et la Régie de collecte environnementale de la Rouge s'associeront pour optimiser le service de transbordement de matières recyclables vers le centre de tri de Tricentris à Lachute, suite à la construction de la rampe de chargement en 2022.

Tonnage de matière recyclable			
	2020	2021	2022
L'Ascension	130	134	129
La Macaza	157	169	164
La Conception	223	230	236
La Minerve	245	269	275
Labelle	415	423	410
Lac Sagouay	66	70	65
Nominuingue	386	410	415
Rivière-Rouge	628	694	673
	2250	2399	2367



Rampe de chargement



Broyage de la biomasse

3 861 tonnes de bois récupérées dans les écocentres et 1201 tonnes de branches seront transformées en copeaux de bois et valorisées localement notamment pour la production d'énergie. Une partie du bois qui ne contient pas de contaminant a été valorisée au site de compostage comme structurant.

La biomasse provenant du secteur CRD de 2021 soit près de 4 900 tonnes a été broyée en 2022 et 100 % valorisée en énergie à l'usine de Domtar située à Windsor.

	Tonnage de bois reçu (t.)	Tonnage de branches reçu (t.)
2016		3 211
2017		3 232
2019	3 329	361
2020	3 729	384
2021	3 807	793
2022	3 861	1 201



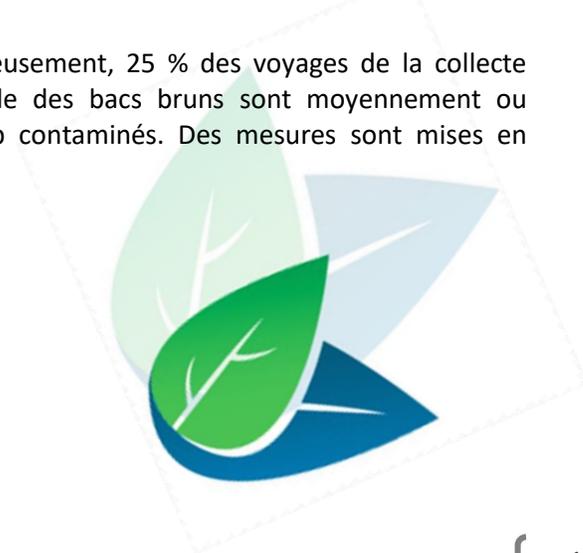
PROJETS SPÉCIAUX

Qualité de la matière dans les bacs noirs

Depuis 2017, on constate une diminution des déchets non conformes provenant de la collecte municipale entrant au site. Effectivement en 2017, 8,2 % de l'ensemble des voyages entrés sur le site présentaient une non-conformité, tandis qu'en 2022 le taux est passé à 2,2 %.

Qualité de la matière dans les bacs bruns

Malheureusement, 25 % des voyages de la collecte municipale des bacs bruns sont moyennement ou beaucoup contaminés. Des mesures sont mises en



place afin de sensibiliser et trouver de solutions pour améliorer la matière.

Projet de mesures coercitives ou incitatives pour la qualité des matières (mesures 19 et 20 du PGMR)

Le CER soutien ses membres dans la mise en place de mesures pour améliorer la qualité des matières collectées et diminuer les matières destinées à l'enfouissement (réduction de la fréquence de collecte des bacs noirs, tarification incitative, inspection des bacs via l'enregistrement de photos/vidéos sur les camions lors de la collecte des bacs, contrôle du nombre de bacs noirs avec une vignette apposée sur les bacs noirs, etc. Un comité de travail avec les collecteurs/municipalités a été formé et travaille à apporter des solutions concrètes à cet effet.

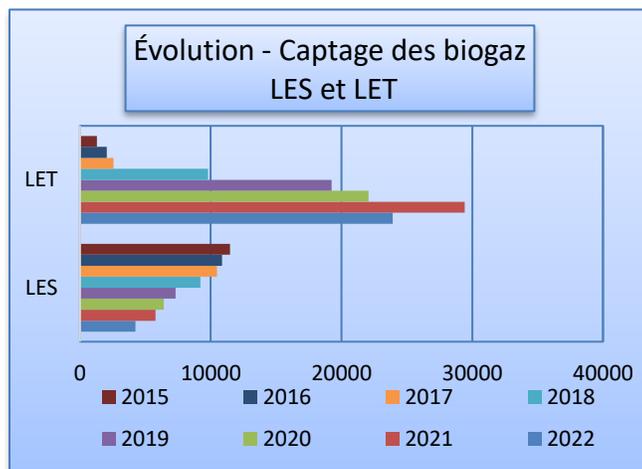
Pour sa part, le CER a adopté une nouvelle tarification qui sera appliquée dès janvier 2023 (augmentation des coûts à l'enfouissement et ceux pour recevoir et traiter les résidus de construction non-triés).



SUIVI ENVIRONNEMENTAL

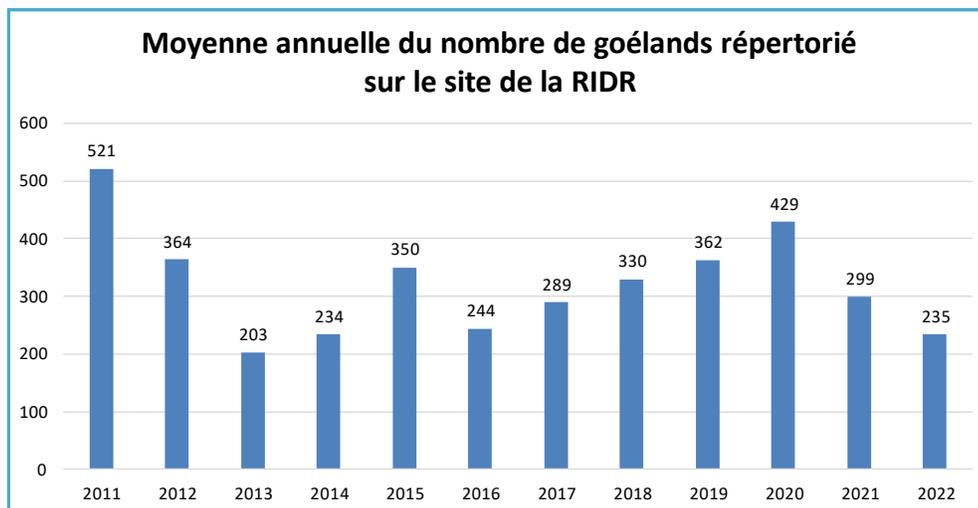
Odeurs et destruction des biogaz

L'impact des odeurs pour le voisinage est une préoccupation constante pour l'ensemble des membres du Complexe. La performance du réseau en 2022 a été excellente avec plus de 96 % d'efficacité de destruction. Il en résulte moins d'odeurs, moins d'impact sur la couche d'ozone et plus de ventes de crédits carbone. Bravo à l'équipe terrain qui entretient le réseau et à notre sous-traitant WSP qui nous apporte un excellent soutien technique.



Oiseaux

Selon les dénombrements, la quantité d'oiseau (goélands) a diminué par rapport à 2021. En effet, la moyenne annuelle du nombre de goélands répertorié est passée de **299 en 2021 et à 263 en 2022**. À noter que la variation des populations de goélands dépend de plusieurs autres facteurs, notamment celui de la natalité.



Communiqués



MOIS	SUJETS TRAITÉS
Janvier	Une collecte spéciale pour les mal-aimés des centres de tri (La Presse, 31 janvier 2022)
Août	Le compost produit par la récupération de vos matières organiques
Août	La qualité dépend de ce que chacun met dans son bac brun
Août	Plus de 3 000 maisons, franc succès pour la Patrouille verte du Complexe environnemental
Septembre	Départ du directeur général et secrétaire-trésorier du Complexe environnemental de la Rouge
Novembre	Des coûts de pénalités pour les voyages non conformes provenant de la collecte municipale en septembre 2023
Novembre	Augmentation à la tonne pour la récupération
Novembre	Le CER veut réduire l'enfouissement
Novembre	Dès janvier 2023, enfouir les déchets de construction non-triés coûtera deux fois plus cher au Complexe

Plusieurs parutions sur Facebook

- Tous les contenants de multicouches sont recyclés
- Les piles et les batteries, Comment s'en débarrasser en toute sécurité
- Bac brun, Trucs pour faciliter la collecte en hiver
- Recyclage 101 du Temps des Fêtes
- Moins de collecte de bac noir, moins de déchets
- Tarification 2023

Comité d'information et d'échange

Une rencontre a eu lieu le 21 juin 2022.

Principaux sujets traités :

- + Puits de captage des biogaz et vente de crédits compensatoires
- + Contrôle des nuisances reliées à la présence des oiseaux
- + Rejet des eaux à la rivière
- + Site de compostage agrandi
- + Distribution de compost
- + Patrouille verte 2022
- + Soutien aux commerces et institutions dans le recyclage et compostage
- + Projets de développement (plan d'action 2022-2024)
 - PGMR conjoint 2022-2029
 - Valorisation des biogaz
 - Valorisation des résidus de construction
 - Nouvelle rampe de chargement
 - Magasin de réemploi de matériaux de construction et réseau d'écocentres Rouge la Vallée

Vu panoramique du Complexe environnemental de la Rouge, été 2019





CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Frédéric Broué, président
*Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts,
Sainte-Lucie-des-Laurentides*

M. Jacques Allard
L'Ascension

M. Yves Bélanger
La Macaza

M. Joël Charbonneau
*Mont-Tremblant, Lac Tremblant-Nord,
Barkmere*

M. Robert Chevalier
Arundel, Huberdeau, Montcalm

M. Michel Chouinard
Lac Sagouay

M. Francis Corbeil
Val-David, Val-Morin, Val-des-Lacs

Mme Vicki Emard
Labelle, La Conception

M. Jean-Guy Galipeau
Amherst, La Minerve

M. Denis Lacasse
Rivière-Rouge

Mme Francine Létourneau
Nominingue

M. Marc L'Heureux
Brébeuf, Mont-Blanc

M. Steve Perreault
Lac-Supérieur, Lantier

*Chaque membre du conseil d'administration représente une à trois municipalités ou villes, selon leur délégation



COMITÉ CONSULTATIF 2022

M. Frédéric Broué, président
*Ivry-sur-le-Lac, Sainte-Agathe-des-Monts,
Sainte-Lucie-des-Laurentides*

M. Jacques Allard
L'Ascension

Mme Lucie Bourque
Directrice générale, Rivière-Rouge

Mme Vicki Emard
Directrice générale, La Macaza

Mme Roxanne Mailhot
*Spécialiste en gestion des matières
résiduelles, MRC des Laurentides*

M. Steve Perreault
Lac-Supérieur, Lantier

M. Jérémie Vachon
*Directeur service environnement et parc
MRC des Laurentides*

M. Marc Forget
Directeur général, CER (fin septembre 2022)

Soutien administratif et au développement

Mme Marlène Perrier
*Directrice générale par intérim, CER
(novembre 2022)*

Mme Rose-Marie Schneeberger
Conseillère au développement, CER

Rôle du comité

Dirigé par le conseil d'administration, le comité consultatif a comme principal mandat de discuter des enjeux majeurs, d'en faire rapport et/ou recommandation au conseil d'administration.





COMITÉ DE VIGILANCE 2022

M. Alain Otto

Président et représentant de la Ville de Rivière-Rouge

Mme Myriam Gagné

*Directrice générale adjointe
MRC d'Antoine-Labelle*

Mme Janie Larrivière

Représentante de l'organisme de bassins versants Rouge, Petite Nation et Saumon

Mme Vicki Emard

Représentante du CER

M. Pierre Telmosse

Représentant des citoyens

M. Marc Forget (fin septembre 2022)

M. Patrice Lanctôt

Mme Marlène Perrier

Personnels de la CER

Rôle du comité

Le comité, sous la présidence de M. Alain Otto veille à ce que l'exploitant agisse de manière responsable et en ligne avec ses obligations énoncées à l'intérieur de son certificat d'autorisation.

A été traité par le comité en **2022** :

- **Suivi des populations de goélands**
- **Rapports d'analyse**
 - Surveillance environnementale
 - OER (Objectifs environnement de rejets)
 - Analyse des puits d'observation, piézomètre et eau de surface
 - Analyse aux bassins
 - Puits des citoyens



COMITÉ DE GESTION

M. Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier

Mme Marlène Perrier

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Mme Rose-Marie Schneeberger

Conseillère au développement

M. Patrice Lanctôt

Superviseur

Rôle du comité

En plus d'assurer la cohésion des actions entre les membres du comité, il sert à mettre en œuvre les orientations du conseil d'administration reliées à la gestion du site.





COMITÉ D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

Le comité est formé d'une dizaine de représentants des citoyens riverains du site d'enfouissement, organismes, entreprises et municipalités de Rivière-Rouge et de Labelle. Le but du comité est d'informer sur les projets, recueillir les préoccupations et les idées relativement aux différents projets de la Régie afin d'en tenir compte dans la planification.

Citoyens et représentants d'organismes

Martin Ouimet

Municipalité de Labelle

Alexia Couturier

Comité de bassin versant des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon

Louise Guérin

Résidente, Association du Lac Boileau

Jacques Lebel

Association du Lac Labelle

Michel Robidoux

Ville de Rivière-Rouge

Benoît Séguin

Coopérative Forestière de la Petite-Nation

Marlène Tanguay

Action bénévole de la Rouge

Yanick Morin

Résident limitrophe

Peter Forget

Association du Lac Lacoste

CER

Marc Forget

Directeur général et secrétaire-trésorier

Rose-Marie Schneeberger

Conseillère au développement

Patrice Lanctôt

Superviseur





EMPLOYÉS

Régulier

Marc Forget (fin 09-2022)

Directeur général et secrétaire-trésorier

Marlène Perrier

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe

Directrice générale par intérim (début 09-2022)

Manon Lachaine

Directrice générale adjointe (début 11-2022)

Rose-Marie Schneeberger

Conseillère au développement

Martine Groh

Technicienne comptable

Patrice Lanctôt

Superviseur

Guy Trudel

1er opérateur

Joël Desjardins

Opérateur du site de compostage

Benoit Houle

Opérateur de machinerie lourde et mécanicien

David Desjardins

Opérateur de machinerie lourde

Francis Pepin

*Commis service à la clientèle
Délégué syndical*

Michelle Johnson

Commis service à la clientèle

Ian Boivin Deslauriers

Préposé aux matériaux secs et chef d'équipe

Éric Labelle

Préposé aux matériaux secs

Saisonnier

Marc-Stéphane Bergeron

Préposé aux matériaux secs

Remplaçant opérateur de machinerie lourde

Raphaël Turcot

Préposé aux matériaux secs

Pierre Brunet

Préposé aux matériaux secs

Pierre Nobert

Préposé aux matériaux secs

Poste temporaire

Serge Normandeau

Cassandra Séguin

Lou Séguin

Emrick Vienneau

Équipe de la patrouille verte



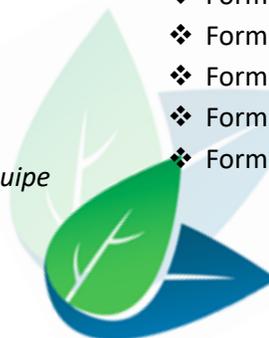
RESSOURCES HUMAINES

Mouvement et nomination de personnel

Nomination de David Desjardins à titre d'opérateur de machineries lourdes (saisonnier)

Formations

- ❖ Congrès 3RMCDQ - Récupération et disposition de matières
- ❖ Congrès regroupement des recycleurs
- ❖ Formation AOMGMR
- ❖ Formation Espace clos
- ❖ Formation RDD
- ❖ Formation GoRecycle
- ❖ Formation Arpe Québec





BILAN FINANCIER

ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES - ANNÉE 2022

REVENU	BUDGET	RÉEL
Quotes-parts	4 492 562 \$	4 374 498 \$
Services rendus	397 250 \$	516 673 \$
Intérêts	60 000 \$	125 269 \$
Autres revenus	595 000 \$	1 089 244 \$
TOTAL REVENUS	5 544 812 \$	6 105 684 \$
DÉPENSES	BUDGET	RÉEL
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Administration générale	419 800 \$	381 986 \$
Hygiène du milieu	4 211 858 \$	4 666 196 \$
Frais de financement	152 986 \$	151 059 \$
Amortissement	-	668 175 \$
TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 784 644 \$	5 867 416 \$
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES		
Remboursement en capital	527 900 \$	532 000 \$
Activités d'investissement	180 000 \$	153 946 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement	-	
Réserves financières et fonds réservés	52 268 \$	5 929 \$
Amortissement	-	(668 175) \$
Autres éléments	-	(123 380) \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES	5 544 812 \$	5 767 736 \$
Excédent de fonctionnements de l'exercice à des fins fiscales	-	337 948 \$



BILAN DES EMPRUNTS

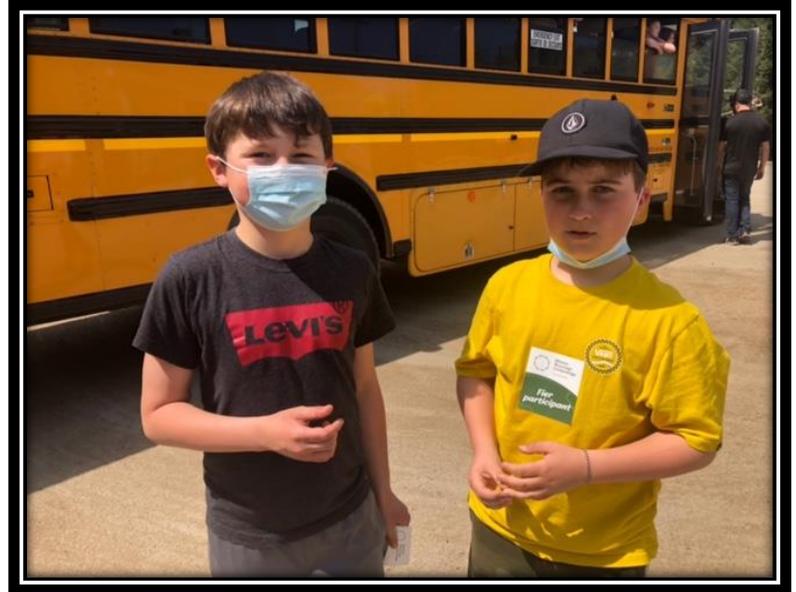
	Échéance	Solde au 31 décembre 2022
Construction des cellules 3 et 4	2026	536 400 \$
Construction des cellules 5 et 6 et recouvrement	2032	1 713 000 \$
Construction du site de compostage	2038	1 151 400 \$
Équipements du site compostage (mélangeur et chargeur)	2028	229 100 \$
Bacs roulants (5 mun. au sud d'Antoine-Labelle)	2023	96 500 \$
Tamiseur	2034	124 700 \$
Recouvrement final et étanche du LET, phase 3	2035	401 900 \$
Agrandissement - aire de maturation site de compostage	2036	1 002 700 \$
Rampe de chargement	2032	662 000 \$
Pelle mécanique	2032	575 000 \$
TOTAL		6 492 700 \$



GALERIE DE PHOTOS



Dîner pizza pour toute l'équipe



Fiers partenaires (visite au site)



Tamisage du compost

Travaux : Construction de la rampe de chargement et amélioration de l'entreposage

